

À : PDG des hôpitaux

De : Matthew Anderson, président-directeur général, Santé Ontario

Date : le 3 juin 2021

Objet : Reprise des interventions chirurgicales et procédures non urgentes : Note de service n° 2

Le mercredi 19 mai, le médecin-hygiéniste en chef a annulé la Directive n° 2 à l'intention des fournisseurs de soins de santé, permettant ainsi aux hôpitaux de reprendre progressivement les interventions chirurgicales et les procédures non urgentes dans le respect des exigences énoncées par Santé Ontario. Santé Ontario a ensuite diffusé une note de service ([Note de service n° 1](#)) qui décrit les critères à respecter par les hôpitaux pour reprendre les interventions chirurgicales et les procédures non urgentes ne devant pas nécessiter d'hospitalisation.

Ces dernières semaines, nous avons poursuivi la surveillance du nombre de nouveaux cas, des hospitalisations et des admissions en service de réanimation. Il est encourageant de constater que la tendance à la régression récente s'est maintenue. Le nombre de patients atteints de la COVID-19 hospitalisés et admis en réanimation demeure élevé, mais certains hôpitaux sont désormais en mesure de reprendre leurs interventions chirurgicales et procédures non urgentes en toute sécurité, afin d'intégrer celles nécessitant des ressources pour l'hospitalisation des patients et les soins intensifs.

Par conséquent, à ce stade, les hôpitaux répondant aux critères suivants peuvent reprendre toutes les interventions chirurgicales et procédures non urgentes, notamment celles nécessitant des ressources pour l'hospitalisation de patients et des soins intensifs :

1. L'hôpital est prêt à accepter des transferts de patients selon les directives de nos structures de SGI pour appuyer la capacité en matière de soins actifs et intensifs pendant la pandémie de COVID-19.
2. Un plan a été mis en place pour décrire la façon dont l'hôpital ajoutera progressivement des lits dotés en personnel pour les adultes hospitalisés afin d'offrir des soins aux patients atteints de la COVID-19 ou non.
3. Des ressources humaines dans le domaine de la santé sont disponibles pour offrir des soins urgents et très urgents afin d'appuyer l'augmentation de la capacité en soins intensifs. Des approches novatrices fondées sur le travail en équipe sont encouragées par rapport aux ressources humaines dans le domaine de la santé afin de faciliter la reprise des soins non urgents.
4. L'hôpital s'engage à poursuivre sa collaboration avec les structures régionales pour appuyer une approche provinciale de la capacité du système de santé.

5. Les fournitures essentielles sont en quantité suffisante pour répondre aux besoins actuels et anticipés.
6. Les services de diagnostic et de soutien nécessaires pour reprendre les interventions chirurgicales et les procédures sont disponibles (p. ex., imagerie diagnostique, pathologie, laboratoire de médecine transfusionnelle ou banque de sang).

Les hôpitaux doivent collaborer étroitement avec la direction régionale de Santé Ontario afin d'élaborer et de valider les plans de reprise, car cette dernière surveillera l'activité chirurgicale pour s'assurer que tous les hôpitaux sont en mesure de progresser vers la reprise des interventions chirurgicales et des procédures. Avec le temps, nous prévoyons une reprise dans l'ensemble des hôpitaux. Cependant, à ce jour, certains de nos hôpitaux du Grand Toronto les plus touchés par la pandémie ont encore besoin de soutien des hôpitaux partenaires y compris les transferts potentiels de patients. Étant donné que les admissions aux soins intensifs pour maladies graves liées à la COVID restent plus élevées que le pic de la deuxième vague, les hôpitaux de le Grand Toronto continueront leur collaboration avec la direction régionale pour répondre aux besoins communautaires.

Tout semble indiquer une reprise du système, nous poussant à poursuivre notre collaboration à mesure que nous remettons en place les soins pour tous les Ontariens. Merci pour tout ce que vous faites. Je vous suis sincèrement reconnaissant de votre collaboration continue et notre partenariat.

Matthew Anderson